



- [Thématiques](#)
- [Actualités](#)
- [Activités](#)
- [À propos](#)
- [Permanences](#)
- [Services](#)
- [Poser une question](#)

Sélectionner une page

Que coûte la contraception ?

Les prix de la contraception varient en fonction du type de contraception utilisée et de l'âge de l'utilisatrice.

Tarifs pleins à titre indicatif, avant remboursement de l'INAMI (assurance maladie-invalidité)

Contraceptions hormonales

- La pilule : de 4,54€ à 39,32€ (= 3 mois de contraception) – certaines pilules sont gratuites pour les moins de 25 ans ou les personnes bénéficiant du statut BIM (vérifiez auprès de votre mutuelle, ce statut dépend de vos revenus annuels).
- Le patch : 36,43€ pour 9 patchs (= 3 mois de contraception), intervention de 3€ pour les moins de 25

ans ou les personnes bénéficiant du statut BIM.

- L'anneau vaginal : de 30,86€ à 41,08€ pour 3 anneaux (= 3 mois de contraception) – intervention de 3€ pour les moins de 25 ans ou les personnes bénéficiant du statut BIM.
- La piqûre ou injection contraceptive : de 10,32€ et 30,69€ par dose (protection pendant 3 mois).
- L'implant : 143,59€ (= 3 ans de contraception), 36€ pour les moins de 25 ans ou les personnes bénéficiant du statut BIM.

Les méthodes barrières

- Le préservatif masculin : 0,20€ à 1,50€/pièce ; distribué gratuitement dans notre permanence à [Infor Jeunes](#), dans les [centres de planning familial](#) et à la [Plateforme Prévention SIDA](#)
- Le préservatif féminin : 2€ minimum la pièce

Contraception intra-utérine

- Le stérilet au cuivre (sans hormones) : de 45,50€ à 269€.
- Le stérilet hormonal : de 118,06€ à 147,57€.

L'un comme l'autre peut être pris en charge en grande partie pour les moins de 25 ans ou bénéficiaires du statut BIM.

Contraception d'urgence

- La pilule du lendemain (Justine, Levodonna, Norvelo, Postinor) : 0€ à 0,85€. Elle est gratuite dans les [centres de planning](#).
- La pilule du surlendemain (EllaOne) : 16€ à 25€ et gratuite en planning familial.

Remboursement principal

La plupart de ces contraceptifs sont partiellement remboursés par l'[INAMI](#). Renseignez-vous auprès de votre mutuelle.

Remboursement supplémentaire pour les moins de 25 ans

Depuis le 10 septembre 2020, les femmes de moins de 25 ans ont droit à un remboursement supplémentaire de l'[INAMI](#) (en plus du remboursement principal). L'INAMI intervient à raison de 3€ par mois pour la pilule, le patch, l'anneau vaginal, l'implant, le stérilet et la pilule du lendemain qui est gratuite pour les moins de 25 ans. Concrètement, lors de l'achat à la pharmacie, cette intervention supplémentaire est octroyée directement sur présentation de sa prescription médicale. Il est important d'être en ordre de mutuelle, sinon le pharmacien peut refuser le remboursement. Par an, les femmes quel que soit leur âge peuvent avoir un maximum de 40€ par an pour les moyens de contraception.

Sources légales : [Arrêté royal du 16 septembre 2013 fixant une intervention spécifique dans le coût des contraceptifs pour les bénéficiaires n'ayant pas atteint l'âge de 25 ans , et pour les bénéficiaires ayant droit à une intervention majorée](#)

Voir aussi :

- [Les raisons d'opter pour une contraception](#)
- [Méthodes contraceptives](#)
- [L'anneau vaginal](#)
- [Contraception d'urgence](#)
- [Implant et piqûre contraceptive](#)
- [La pilule](#)
- [Le patch contraceptif](#)
- [Le préservatif féminin](#)
- [Le préservatif masculin](#)

- [Le stérilet](#)
- [Autres méthodes de contraception](#)
- [A éliminer : les méthodes de contraception dites « naturelles »](#)

MAJ 2025

[RGPD](#)

[Politique de cookies \(EU\)](#)

- [Suivre](#)
- [Suivre](#)
- [Suivre](#)

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be





actiris

.brussels 

au coeur de l'emploi



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES